



Résiliation et clauses abusives

Par **julgml**, le **22/08/2010 à 16:45**

Bonjour, rnrnJe suis membre d'un club de sport avec abonnement mensuel avec une période minimum de 1an avant de pouvoir résilier mon contrat.rnrnOr je vais être muté dans ne autre région dans laquelle ce club n'existe pas.rnLa commission des clauses abusives dans sa recommandation du 23/05/2001 BOCCRF demandait la suppression de clauses dans les contrats "visant à imposer une durée minimal du contrat sans permettre une résiliation anticipée par le consommateur pour motifs légitimes"rnrnJ'aurai aimé savoir si cette recommandation a été traduite dans les faits par une lois. Je suis confronté à ce problèmes et souhaiterai mettre un terme à mon abonnement. Comment dois je procéder?rnrnEn vous remerciant par avance.rnrnJC